



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Dysfonctionnements du RER E

Question orale n° 374

### Texte de la question

Mme Fatiha Keloua Hachi attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargé des transports, sur les vives difficultés rencontrées par les franciliens usagers de la ligne de RER E, notamment les habitants de sa circonscription à Gagny, Rosny-sous-Bois et Villemomble. Depuis plusieurs mois, les difficultés se concentrent sur la ligne Paris-Chelles-Gournay et la ligne Paris-Tournan. Fermetures en soirée, interruption le week-end, trains annulés en dernière minute : ces problématiques ont des répercussions concrètes sur les vies personnelles et professionnelles des usagers. Ce sont des retards au travail, du stress et de la fatigue supplémentaires, des difficultés de garde d'enfants, mais aussi un sentiment d'abandon lié à un service public qui n'est pas à la hauteur. Si ces difficultés sont expliquées selon la direction par les travaux sur la ligne et une nouvelle exploitation de celle-ci, l'offre de bus de substitution n'est pas à la hauteur et les habitants continuent à payer un prix identique à celui d'un abonnement pour un service fonctionnel. Par ailleurs, certaines gares de la ligne E ne sont pas encore complètement accessibles pour les personnes en situation de handicap, alors même que la France s'est donnée l'objectif il y a maintenant plus de 20 ans, de rendre accessible l'ensemble de son réseau de transports aux concitoyens en situation de handicap. Aussi, elle souhaite connaître les mesures que le Gouvernement entend prendre afin de garantir un fonctionnement fiable du RER E et assurer l'accessibilité de l'ensemble des gares de la ligne.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Fatiha Keloua Hachi](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (8<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 374

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** Transports

**Ministère attributaire :** Transports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [3 juin 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 juin 2025](#)